



27 janvier 1999

Préparation du secteur financier à l'an 2000 Communiqué de presse sur le passage de la Place de Paris à l'an 2000

La Banque de France, les établissements de crédit, les entreprises d'investissement, les entreprises de marché et les différents systèmes de place ont mobilisé des équipes importantes pour relever, après celui de l'euro, le défi de l'an 2000 -que ce soit en France ou à l'étranger.

Au cours de l'année 1998, la Place de Paris a mis en place des structures permettant de suivre l'état d'avancement de la préparation collective.

Les actions engagées répondent, entre autres, à un impératif capital : assurer la continuité parfaite des marchés financiers et des systèmes de paiement.

La coordination des travaux se fait dans le cadre, qui a fait ses preuves, du dispositif interbancaire mis en place pour la préparation du passage à la monnaie unique.

En effet, même si la préparation à l'an 2000 diffère de celle du passage à l'euro, par son caractère essentiellement technique, elle s'en rapproche par les actions concernées et les méthodes à mettre en oeuvre (tests, plans de secours...).

Le dispositif est le suivant :

- le groupe de concertation de place présidé par le Gouverneur Hannoun coordonne l'ensemble des travaux réalisés par la place bancaire et financière et sert de lien avec les autres acteurs économiques;
- le comité de pilotage, co-présidé par MM. Redouin et Simon, supervise une structure de projet;
- un groupe de suivi technique, animé par l'AFECEI et la Banque de France, conduit les travaux et rapporte au comité de pilotage.

Les travaux du groupe de suivi AFECEI-Banque de France, menés en étroite collaboration avec le CFONB, ont abouti à la définition d'une stratégie de tests. Celle-ci repose sur l'existence, au sein d'une organisation de place fortement intégrée, de domaines étroitement corrélés.

Deux niveaux de tests compléteront les tests menés en interne par chaque acteur :

- les tests multilatéraux, qui permettront de vérifier le bon fonctionnement des systèmes financiers et de paiement pour l'an 2000;
- les tests de place, qui valideront la capacité de l'ensemble des acteurs à réaliser simultanément des opérations avec des dates an 2000 harmonisées.

Le calendrier de place prévoit que les tests internes et les adaptations seront achevés avant la fin du premier semestre 1999.

Cinq répétitions générales communes aux principaux systèmes (gérés par la Banque de France, la CRI, Sicovam SA, la SBF, le GSIT et le GIE Cartes Bancaires) ont été fixées pour les tests de place entre les mois de mai et de septembre 1999 :

- trois cycles pour le passage à l'an 2000 (27 mai-2 juin, 3-7 août, et 9-14 septembre).
 L'objectif de la place est de faire participer l'ensemble des acteurs au premier cycle de tests;
- deux cycles pour le 29 février 2000 (10-12 août et 28-30 septembre).

Par ailleurs, la place de Paris a décidé de participer au test mondial organisé en juin 1999, ainsi qu'aux tests prévus par le Système Européen de Banques Centrales.

Enfin, un moratoire prévoit de limiter toute évolution fonctionnelle au cours du second semestre 1999. Ses modalités précises sont actuellement discutées.

Le groupe de suivi technique AFECEI-Banque de France a été chargé de vérifier le respect des échéances prévues et d'assurer le suivi des résultats des différents tests. Ainsi, un établissement qui ne serait pas en mesure de participer à l'un des cycles de tests de place ferait l'objet de mesures de contrôle particulières par la Commission Bancaire. Cette autorité contrôle d'ores et déjà la préparation individuelle des établissements de crédit, notamment au travers d'enquêtes spécialisées sur place et de questionnaires adressées périodiquement à l'ensemble des banques.

Au total, ce dispositif permet de suivre l'état de préparation de la Place de Paris et de s'assurer que le passage à l'an 2000 des systèmes interbancaires a été largement testé.

En outre, le comité de pilotage, après avoir pris connaissance des conclusions du rapport commandé par le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie à M. Théry, examine la forme que pourrait prendre pour la sphère financière la suggestion de fermer la journée du 31 décembre 1999. Cette éventualité, actuellement étudiée à l'échelon européen, permettrait d'achever l'ensemble des traitements avant le 31 décembre 1999 minuit et faciliterait les

sauvegardes informatiques. Quoi qu'il en soit, les calendriers et les scénarios de tests étudiés par les systèmes intègrent l'hypothèse d'un 31 décembre 1999 fermé pour les systèmes de place.

La place financière de Paris organisera une manifestation le 30 mars prochain, au cours de laquelle les principaux acteurs, les banques, les systèmes de place et les entreprises assurant le fonctionnement de l'ensemble (Télécommunications - Energie - Transports...) interviendront pour présenter leur préparation à l'an 2000.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de la Banque de France : www.banque-france.fr

Contacts Presse

AFECEI: Jean-Luc JANEL 01.48.01.88.88

Banque de France : Isabelle REHBACH 01.42.92.44.97